

Les Méga Événements : Impact, défis et perspectives

Mega Events: Impact, challenges and prospects

Hala EL MAHFOUD BILLAH, (Doctorante)

*Laboratoire management, entrepreneuriat et développement
 Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Salé.
 Université Mohamed V de Rabat, Maroc*

Taoufik DAGHRI, (Enseignant-Chercheur, PES)

*Directeur du laboratoire management, entrepreneuriat et développement
 Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Salé.
 Université Mohamed V de Rabat, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Salé. Université Mohamed V de Rabat. Maroc. Route Outa Hssain, Sala Al Jadida B.P. 5295 Salé. +212 5 37 83 35 79, fsjes-sale@um5.ac.ma
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	EL MAHFOUD BILLAH, H., & DAGHRI, T. (2025). Les Méga Événements : Impact, défis et perspectives. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(7), 273–297.
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 23/04 /2025

Accepted: 01/07/2025

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 6, Issue 07 (2025)

Les Méga Événements : Impact, défis et perspectives

Résumé

Les méga-événements sportifs suscitent un intérêt croissant au sein de la recherche scientifique, en raison de leur ampleur et de la diversité des enjeux économiques, sociaux, politiques et culturels qu'ils engendrent. Cette revue de littérature adopte une approche à la fois critique et intégrative, afin de mieux saisir la complexité des effets associés à ces manifestations. Elle analyse non seulement les retombées positives attendues, mais aussi les nombreuses réserves mises en évidence dans la littérature, notamment en matière de rentabilité, d'inégalités sociales, de gouvernance et de durabilité. La réflexion est articulée autour d'une question centrale : dans quelle mesure les méga-événements sportifs peuvent-ils constituer un levier de développement pour un pays, tout en renforçant sa visibilité et son influence sur la scène internationale ? Pour éclairer cette problématique, l'analyse prend appui sur les différentes études effectuées par différents chercheurs dans plusieurs domaines ainsi que sur le cas du Maroc, un pays qui se prépare à accueillir la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 2025 et à co-organiser la Coupe du Monde de football (CDM) en 2030. Ces échéances offrent une opportunité unique pour observer les dynamiques à l'œuvre, tant du point de vue des infrastructures, de la gestion publique, de la diplomatie sportive, que des retombées économiques et symboliques. Cette analyse vise à fournir une grille d'analyse aux chercheurs, aux décideurs publics et aux parties prenantes impliquées dans l'organisation de ces événements, en s'appuyant sur une synthèse rigoureuse des publications scientifiques existantes, croisée avec une lecture critique de l'expérience marocaine.

Mots-clés : Méga événements, Impact économique, Soft power, Diplomatie, Infrastructures, Tourisme, Maroc, Coupe du Monde 2030, CAN 2025, Développement durable, Gestion des infrastructures, Retombées économiques.

JEL Classification : Z20

Type du papier : Recherche Théorique

Abstract:

Due to their scale and the diversity of economic, social, political, and cultural issues they raise, sporting mega-events are attracting growing interest in scientific research. This literature review takes a critical and integrative approach to better understand the complex effects of these events. It analyzes the expected positive spin-offs as well as the numerous reservations highlighted in the literature, particularly those concerning profitability, social inequalities, governance, and sustainability. The central question is: To what extent can sports mega-events promote a country's development and increase its visibility and influence on the international stage?

To address this issue, the analysis draws on studies by researchers in various fields and on Morocco's preparations to host the 2025 Africa Cup of Nations and the 2030 FIFA World Cup. These events provide a unique opportunity to examine infrastructure, public management, sports diplomacy, and economic and symbolic spinoffs.

This analysis aims to provide researchers, public decision-makers, and stakeholders involved in organizing these events with an analytical framework based on a rigorous summary of existing scientific publications combined with a critical reading of the Moroccan experience.

Keywords: Mega events, Economic impact, Soft power, Diplomacy, Infrastructure, Tourism, Morocco, 2030 World Cup, CAN 2025, Sustainable development, Infrastructure management, Economic spinoffs.

Classification JEL: Z20

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

Les méga événements sont des manifestations internationales d'envergure qui dépassent largement le cadre des simples compétitions sportives. Ils incluent des événements culturels, politiques et socio-économiques tels que les Jeux Olympiques, la Coupe du Monde de la FIFA, les Expositions Universelles, ou encore des forums mondiaux comme le Sommet du G20. Ces événements représentent des opportunités stratégiques majeures pour les pays hôtes, capables de générer des retombées économiques substantielles, de promouvoir la culture locale, de renforcer le soft power, et de favoriser les relations diplomatiques internationales (Getz et al., 2007; Muller et al., 2015).

Néanmoins, si les méga événements sont souvent présentés comme des leviers de développement territorial et d'influence internationale, leur impact réel et durable demeure un sujet controversé dans la littérature. Plusieurs auteurs ont souligné la complexité des effets économiques, sociaux, urbains et diplomatiques générés par ces manifestations (Barget & Gouguet et al., 2010; Bourbillères et al., 2017). En particulier, l'optimisme initial autour des bénéfices économiques est tempéré par des recherches mettant en évidence des effets négatifs tels que le surendettement, la marginalisation sociale, ou encore la faible pérennité des infrastructures post-événement (Chavinier-Réla et al., 2022; Muller et al., 2015). Par exemple, les travaux sur les candidatures marocaines à la Coupe du Monde mettent en lumière les défis spécifiques rencontrés par les pays en développement dans la gestion des héritages.

Sur le plan social, la littérature fait état d'un double visage : alors que certains soulignent le potentiel des méga événements à renforcer le capital social et la fierté locale (Misener & Mason et al., 2006), d'autres alertent sur les risques d'exclusion sociale, de déplacements forcés, et d'aggravation des inégalités (Charrier et al., 2019). Ces tensions révèlent la nécessité d'une approche nuancée qui dépasse les seules analyses économiques pour inclure des dimensions sociales et environnementales.

Par ailleurs, la dimension diplomatique et géopolitique des méga événements est largement reconnue dans la littérature récente, notamment comme vecteur de soft power (Attali et al., 2016; Brannagan & Giulianiotti et al., 2015). Ces événements offrent aux pays hôtes des plateformes privilégiées pour reconfigurer leur image internationale, renforcer leurs alliances stratégiques, et affirmer leur place dans les rapports mondiaux de pouvoir, un enjeu particulièrement crucial pour les pays émergents et en développement (Barbolla Camarero et al., 2024; Ben Ayad et al., 2024).

Face à ce panorama aux enjeux multiples et parfois contradictoires, la question centrale qui oriente cette revue de littérature est la suivante : quels sont les impacts réels et durables des méga événements sur les pays hôtes, tant sur les plans économique, social, qu'international, et comment ces pays peuvent-ils mieux gérer ces impacts afin d'en garantir des bénéfices durables et inclusifs ?

Pour répondre à cette interrogation, cette revue s'appuie sur une analyse systématique des bénéfices tangibles et intangibles à court, moyen et long terme, tout en dépassant les visions simplistes souvent véhiculées par les discours officiels. Nous explorerons les effets positifs et négatifs, les défis liés à la durabilité des infrastructures et à la gestion des héritages (Muller et al., 2015; Bourbillères et al., 2024), ainsi que les dimensions sociales souvent sous-estimées dans les analyses économiques classiques (Charrier et al., 2019). Une attention particulière sera également portée aux disparités contextuelles entre pays développés et en développement (Chavinier-Réla et al., 2022; Black & Van Der Westhuizen et al., 2004).

À travers l'étude critique des cas spécifiques de méga événements, cette revue vise à proposer des pistes stratégiques pour maximiser les retombées positives tout en minimisant les risques, notamment en termes de durabilité des infrastructures, d'inclusion sociale, et d'efficacité diplomatique.

Enfin, cette revue aspire à offrir une évaluation complète et critique des méga événements en tant qu'outil stratégique pour les pays hôtes, en répondant aux questions fondamentales : **ces événements contribuent-ils réellement à un développement économique, social et diplomatique durable ? Quelles en sont les implications à long terme pour les sociétés locales ? Et comment les pays peuvent-ils mieux tirer parti de ces manifestations pour générer des bénéfices pérennes et équitables ?**

2. L'organisation des méga événements : cadre théorique

2.1 Cadre théorique général retenu

L'analyse des méga-événements sportifs dans cette étude s'appuie sur un cadre théorique central : la théorie de l'héritage (legacy theory), telle que développée notamment par Preuss et al., 2007. Cette théorie considère que la justification de l'organisation d'un méga-événement réside dans les retombées durables qu'il génère pour le territoire hôte — qu'elles soient économiques, sociales, urbaines, symboliques ou diplomatiques.

Preuss (2007), définit l'héritage comme « les effets planifiés et non planifiés, positifs ou négatifs, tangibles et intangibles d'un événement sportif sur une ville, une région ou un pays, qui subsistent après la fin de l'événement ». Cette approche met donc en avant une vision multidimensionnelle des impacts, intégrant à la fois des éléments matériels (infrastructures, tourisme, investissements) et immatériels (identité, fierté, cohésion sociale, soft power). Le choix de ce cadre s'explique par sa capacité à articuler l'ensemble des dimensions mobilisées par les méga-événements, tout en intégrant une temporalité longue, essentielle pour évaluer les bénéfices et limites de ces manifestations.

Dans ce contexte, trois cadres théoriques complémentaires viennent enrichir l'approche principale en apportant des éclairages ciblés sur des dimensions spécifiques des méga-événements. D'abord, **la théorie de l'échange social**, mobilisée notamment par Fredline (2005), permet d'interpréter les attitudes des résidents à travers leur évaluation des coûts et des bénéfices perçus, qu'il s'agisse d'opportunités économiques ou de nuisances sociales. Ensuite, **les théories du soft power** offrent une lecture géopolitique de ces événements, en soulignant leur rôle dans la stratégie d'influence internationale des pays hôtes. Enfin, **les théories du capital social**, à travers les travaux de Sherry et al. (2011), mettant en évidence la manière dont ces manifestations peuvent favoriser la création de liens sociaux et renforcer la cohésion au sein des communautés locales.

2.2 Définition et dimensions des méga événements

Les méga-événements continuent de susciter de nombreux débats au sein de la communauté académique en raison de leur caractère intrinsèquement multidimensionnel et des problématiques complexes qu'ils engendrent. Ainsi, on observe l'émergence d'un domaine de recherche spécifique aux méga-événements sportifs (Mrani, 2021; Chris Rojek, 2014; John D et al., 2006; Downward et al., 2006; Geoffrey et al., 1989; G. Andranovich et al., 2001).

La littérature met en évidence une pluralité de définitions pour les méga-événements. L'approche francophone se distingue par une certaine simplicité, contrastant avec la richesse et la diversité des terminologies utilisées dans la littérature anglo-saxonne (Bourbillères, 2024). En France, les expressions « Grands Événements Sportifs » (GES) et « Grands Événements Sportifs Internationaux » (GESI) sont couramment utilisées, tant par les institutions comme la DIGES que par les chercheurs. En revanche, la littérature anglophone se distingue par une diversité terminologique, qui reflète non seulement l'importance accordée à certaines dimensions spécifiques, mais aussi les différences résultant des perspectives des divers auteurs : « major one-time sport event » (Ritchie, 1984), « large-scale sport event » (Roberts, 2004), « mega sport event » (Rooney, 1988), « major sport event »

(Jago et al., 2006), « special event » (Dwyer et al., 2014), ou encore plus récemment « giga sport event » (Muller, 2015).

Malgré cette diversité, une approche définitionnelle s'organise autour de deux aspects, intrinsèquement liés à différentes formes d'impacts. Le premier aspect concerne l'envergure internationale de l'événement, qui est bien illustrée par la définition de (Roberts, 2004) : « le méga-événement dispose d'un caractère discontinu, original, international, doté d'une composition globale hors-norme, capable d'atteindre des millions de personnes à travers le monde par la médiatisation ». Le second aspect insiste sur les formes d'impact à dominante économique, communicationnelle et touristique.

À cet égard, les définitions de Getz et Muller s'avèrent exemplaires. Getz (2007 : 25) définit les méga-événements comme « ceux qui génèrent un niveau élevé de tourisme, de prestige ou d'impact économique pour le territoire hôte ». Muller (2015) les décrit comme « des événements ambulatoires d'une durée déterminée qui attirent un grand nombre de visiteurs, ont une grande portée médiatique, sont accompagnés de coûts élevés et ont de grandes répercussions sur l'environnement bâti et la population ».

À travers ces définitions, cinq dimensions clés émergent, qui caractérisent les méga-événements : le caractère international, l'attractivité touristique, la portée médiatique et les répercussions sur l'image, le coût de l'organisation, et la transformation urbaine.

Concernant l'attractivité touristique, plusieurs travaux lui attribuent une importance particulière (Mihalik et al., 1999; Jon Teigland, 1999; Burgan et al., 1992; Ritchie et al., 1991; Michael Hall, 1989; R. Ritchie, 1984). En ce qui concerne la portée médiatique, la couverture des méga-événements internationaux est désormais considérée comme l'une des composantes essentielles de ces événements (Zhang et al., 2009; Grix, 2012; Tomlinson, 1996; Rooney et al., 1988; MacAloon, 1984). Quant au coût d'organisation, il englobe tous les fonds nécessaires à la réalisation de l'infrastructure globale et à l'organisation proprement dite (Muller, 2015). Enfin, la transformation urbaine, résultat des investissements colossaux entrepris, a un impact immédiat sur les territoires d'accueil, tant sur la population que sur l'environnement bâti (Muller, 2015).

La prééminence du caractère matérialiste de ces définitions se manifeste dans la littérature par une attention particulière portée aux impacts économiques, touristiques et urbains, notamment depuis les années 1970. Il semble dès lors nécessaire d'enrichir ce cadre en y intégrant une dimension immatérielle, en lien avec les effets sociaux, qui font l'objet d'une analyse plus approfondie depuis le milieu des années 2000. En effet, l'événement s'inscrit fondamentalement dans le registre des émotions (A. Farge, 2002), puisqu'il participe d'une synergie des attentions et des enthousiasmes sur une période donnée (Bourbillères, 2017). Il est ainsi potentiellement porteur d'expériences vécues porteuses de sens (M. Hall, 1992), notamment en termes de cohésion sociale, de citoyenneté, de développement des activités physiques et sportives (Charrier et al., 2019).

2.3 Intérêts économiques, sociales et diplomatiques de l'organisation des méga événements

La volonté croissante des pays d'accueillir des méga-événements sportifs témoigne de leur importance et s'explique par les bénéfices attendus de leur organisation. En effet, ces événements, par les flux humains et financiers qu'ils génèrent, peuvent impacter le territoire de manière suffisamment profonde pour qu'il en bénéficie durablement. Selon Chappelet (2004), ces manifestations sportives jouent désormais un rôle de catalyseur de changements rapides, remplaçant les guerres et les régimes autoritaires dans ce rôle. Il justifie l'adhésion publique à leur organisation par les impacts multidimensionnels qu'ils produisent, notamment sur le plan économique, en termes d'image, ainsi que par les répercussions politiques et sociales qu'ils entraînent (Chappelet, 2004).

Dans cette perspective, la littérature scientifique corrobore ces arguments en mettant en évidence les principales motivations à l'origine de l'organisation de ces événements. Parmi celles-ci, on note en premier lieu les bénéfices économiques (G.Andranovich et al., 2001), suivis par la régénération urbaine (Gratton et al., 2006), ainsi que les impacts sociaux et culturels (Black et al., 2004;Hiller et al., 2000). Par ailleurs, les dimensions politiques et géopolitiques, notamment dans une logique de soft power, apparaissent comme des motivations majeures, en particulier pour les pays émergents et les États arabes (Connell et al., 2018 ; Brannagan et al., 2015 ; Attali et al., 2016).

2.3.1 Intérêts économiques et développement urbain

D'un point de vue économique, l'organisation d'un méga-événement sportif génère des effets significatifs, notamment sur le tourisme et le développement urbain, comme l'ont démontré plusieurs travaux de recherche (Kang et al., 1994;Kalipci et al., 2007; Collins et al., 2009). À l'échelle nationale, les dépenses liées à ces événements se répartissent généralement en trois grandes catégories : les infrastructures générales, incluant les réseaux de transport et les logements destinés aux athlètes et aux visiteurs ; les infrastructures sportives spécifiques, nécessaires à l'accueil des compétitions ; et enfin, les coûts opérationnels, englobant l'administration générale, la sécurité, ainsi que l'organisation des cérémonies d'ouverture et de clôture.

Parallèlement, trois grandes catégories de bénéfices peuvent être distinguées. Les bénéfices à court terme sont principalement associés aux dépenses touristiques générées pendant l'événement. À plus long terme, l'héritage olympique se manifeste à travers l'amélioration des infrastructures, le renforcement du commerce, l'attractivité pour les investissements étrangers et une hausse du tourisme post-événement.

2.3.2 Intérêts sociaux

Les méga-événements sont souvent perçus comme des leviers stratégiques pour répondre à divers enjeux sociaux, tels que le chômage, le logement, l'autonomisation des populations et l'amélioration des infrastructures et services destinés aux personnes défavorisées (Hiller et al., 2000). Ils contribuent également à accroître le sentiment de satisfaction des citoyens, à renforcer l'identité et l'image du territoire, ainsi qu'à améliorer la cohésion sociale (Barget et al., 2010). Par ailleurs, ces événements sont envisagés dans une perspective d'optimisation de leur héritage, notamment en termes d'utilité sociale (Pierre Chaix et al., 2015).

Les travaux de Ritchie (1984), Hall (1992) et Fredline (2005) ont mis en évidence divers impacts sociaux susceptibles d'émerger à la suite d'un événement, en particulier un événement sportif dans le cas de Fredline (2005). L'analyse comparative de ces études révèle des similitudes notables quant aux effets sociaux observés.

Table 1 – Impacts sociaux des grands événements

Auteur	Impact positif
Hall (1992, p. 92)	Expérience partagée revitalisation des traditions construction d'une fierté locale amélioration de l'identité régionale participation accrue des habitants locaux Élargissement des perspectives culturelles
Ritchie (1984, p. 7)	Sentiment de fierté nationale revitalisation des traditions plus grande participation sportive et culturelle encouragement du bénévolat incorporation de nouveaux modèles sociaux ou formes culturelles

Fredline (2005, p. 268)	Sentiment de fierté nationale renouvellement de soi-même partage social avec la communauté et la famille effet sur la pratique du sport et amélioration de la santé générale
-------------------------	---

Source: M. Hall (1992), Fredline (2005), A. MRANI (2021)

2.3.3 Intérêts diplomatiques

Depuis leur émergence, les grandes compétitions sportives internationales, telles que les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de football, ont revêtu une dimension politique marquée. Elles ont notamment contribué à promouvoir la concorde internationale tout en servant d'instrument de valorisation nationale, en particulier dans le contexte des conflits du XXe siècle.

Avec l'essor de la mondialisation et l'augmentation du nombre d'États souverains, le sport s'est imposé comme un élément central de la dynamique géopolitique. L'adhésion simultanée de ces nouveaux États à des organisations telles que la FIFA et les Nations unies illustre cette convergence. Par ailleurs, le sport, au-delà de ses compétitions, s'est affirmé comme un levier de soft power, permettant aux nations d'accroître leur rayonnement international. Cette influence se traduit notamment par l'importance accordée aux classements des médailles olympiques et aux performances en Coupe du Monde, devenus des indicateurs symboliques de la puissance nationale.

Dans cette logique, ces événements offrent aux pays hôtes une opportunité unique de démontrer leur présence sur la scène internationale et d'affirmer leur puissance par des moyens autres que la force militaire. Cette stratégie est adoptée tant par les nations développées que par les pays émergents, à l'image du Qatar, qui a obtenu l'organisation de la Coupe du Monde de football en 2022 afin de renforcer son influence et d'asseoir sa position sur l'échiquier mondial.

Enfin, les grands événements sportifs constituent une occasion stratégique pour façonner et projeter un récit national à l'échelle mondiale. Des manifestations telles que les Jeux Olympiques de Sotchi et de Pékin ont permis à leurs pays hôtes d'affirmer leur identité et leur ambition sur la scène internationale, tandis que l'organisation de la Coupe du Monde par le Qatar a mis en lumière son positionnement géostratégique à l'échelle planétaire.

2.4 L'impact économique direct des méga-événements et retombées économiques indirectes

L'organisation des méga événements, qu'ils soient sportifs, culturels ou économiques, est souvent présentée comme un levier stratégique de développement pour les territoires hôtes. Ces manifestations mobilisent d'importants investissements en infrastructures et génèrent des flux économiques liés aux dépenses des visiteurs, aux recettes touristiques et aux emplois temporaires créés. Toutefois, l'évaluation de ces bénéfices économiques fait l'objet de nombreux débats en raison des méthodologies d'analyse employées et des effets de long terme parfois surestimés.

L'analyse de l'impact économique des grands événements sportifs demeure un sujet de controverse parmi les économistes, en raison de la diversité des résultats obtenus. D'un côté, certains bureaux d'études prévoient des retombées économiques élevées, tandis que des universitaires les réévaluent à la baisse, avec des approches théoriques variées comme les théories keynésiennes et le modèle input-output. Ces divergences mettent en évidence la difficulté d'évaluer les effets économiques à long terme de ces événements et l'influence des différentes méthodologies sur les prévisions. Dans la littérature académique, l'impact économique des méga-événements est généralement analysé sous deux angles :

- **Les retombées économiques directes**, comprenant les investissements publics et privés, la consommation touristique, ainsi que les emplois temporaires générés par l'événement ;
- **Les effets indirects et induits**, incluant l'amélioration de l'image du pays hôte, l'attractivité accrue pour les investissements étrangers et le développement durable des infrastructures.

Cependant, ces retombées économiques sont souvent modulées par plusieurs phénomènes qui peuvent en limiter la portée réelle :

- **Effet de substitution** : une partie des dépenses générées par l'événement aurait été réalisée dans d'autres secteurs économiques, réduisant ainsi la création nette de richesse ;
- **Effet d'éviction** : l'augmentation des prix et la saturation des infrastructures durant l'événement peuvent détourner d'autres formes de tourisme ou d'investissement ;
- **Fuites économiques** : une part significative des revenus peut être captée par des organisations internationales ou des prestataires étrangers, diminuant les bénéfices locaux.

2.4.1 L'exemple de la Coupe du Monde de Rugby 2007

L'étude de la Coupe du Monde de Rugby 2007 en France illustre bien ces mécanismes (Barget et al., 2010). L'événement a généré un impact économique positif à travers les dépenses des spectateurs et les recettes issues du tourisme et de l'organisation. Cependant, les disparités régionales ont été significatives : certaines villes ont bénéficié d'un afflux de visiteurs plus important que d'autres, influençant la répartition des bénéfices économiques.

En outre, les **fuites économiques** ont réduit l'impact local, notamment en raison de la captation d'une grande partie des revenus par l'*International Rugby Board (IRB)*, qui contrôlait les recettes de billetterie, de sponsoring et de droits TV. Sur le long terme, l'événement n'a pas entraîné de transformation durable des infrastructures, ce qui limite ses retombées économiques à moyen et long terme.

2.4.2 L'exemple des Jeux Olympiques d'Athènes 2004

Les **Jeux Olympiques d'Athènes 2004** constituent un autre exemple révélateur des effets économiques contrastés des méga événements (Jean-Pascal Gayant et al., 2024). Avec un budget estimé à plus de 11 milliards d'euros, cet événement a nécessité d'importants investissements dans les infrastructures sportives, les réseaux de transport et les équipements urbains. À court terme, l'événement a stimulé l'économie grecque à travers une forte augmentation de l'emploi dans les secteurs du bâtiment, du tourisme et des services.

Cependant, l'impact à long terme s'est avéré plus mitigé. De nombreux équipements construits pour l'occasion sont rapidement devenus **sous-exploités** ou laissés à l'abandon, entraînant des coûts d'entretien élevés pour l'État. Par ailleurs, la dette publique grecque s'est aggravée à la suite de ces investissements, illustrant les risques financiers associés à l'organisation de méga événements lorsque la planification post-événement est insuffisante. Ainsi, les méga événements peuvent être des moteurs de croissance économique à condition que leur gestion repose sur une planification stratégique rigoureuse et une répartition équilibrée des retombées économiques entre les différents acteurs impliqués.

2.5 L'impact social des Méga événements

La littérature académique sur les impacts des grands événements sportifs est abondante (Taks et al., 2013). Cependant, plusieurs chercheurs soulignent l'absence de consensus sur la définition précise de l'impact social de ces manifestations (Balduck et al., 2011 & Ohmann et al., 2006). Cette diversité conceptuelle reflète la complexité et la multiplicité des cadres d'analyse employés pour étudier ces phénomènes. Néanmoins, il existe un certain nombre de travaux qui se réfèrent à la définition des impacts touristiques présentée par Hall (1992) : «

des changements dans les systèmes de valeurs individuels et collectifs, les comportements, les structures collectives, les modes de vie et la qualité de vie ».

Par ailleurs, dans leur étude, Charrier et al. (2019) identifient de manière non-exhaustive plusieurs définitions distinctes coexistant dans la littérature. Ces dernières concernent l'impact social des grands événements sportifs et mettent en exergue la diversité disciplinaire par lesquelles le sujet est abordé.

Table 2 – Synthèse des définitions de l'impact social des grands événements sportifs

Discipline	Auteur	Définition de l'impact social
Économique	Gratton & Preuss (2008)	Impact des événements sur les structures (positives ou négatives, tangibles ou intangibles) créées et qui perdurent après l'événement.
Anthropologique	Chalip (2006)	Création d'un espace permettant l'expression de valeurs sociales communes.
Sociologique	Misener & Mason (2006)	Développement des réseaux sociaux au sein de la communauté locale pendant l'événement.
Bien-être économique	Baade & Dye (1990) ; Crompton (1995) ; Kesenne(1998) ; Taks et al. (2011)	Évaluation de l'utilité sociale d'un événement, en prenant en compte les coûts et les bénéfices, incluant des facteurs non monétaires.
Effet « feel-good »	Maennig (2008) ; McCartney et al. (2010) ; Kavetsos & Szymanski (2010)	Bienfaits psychologiques liés à l'implication dans un événement, que ce soit en tant que spectateur ou bénévole.
Lien social	Schulenkorf et al. (2011) ; Sherry et al. (2011)	Création de relations bénéfiques entre individus ou groupes dans la communauté locale.
Pratique sportive	Weed et al. (2009) ; Frawley & Cush (2011)	Encouragement à la pratique sportive grâce à l'événement.

Source : Charrier et al. (2019)

Bien que la littérature se soit largement concentrée sur les retombées positives des grands événements sportifs, il est essentiel de considérer également les travaux qui examinent leurs aspects négatifs. En effet, selon plusieurs auteurs, la communauté locale n'a, dans sa grande majorité, rien à gagner dans les événements sportifs d'ampleur, ceux-ci bénéficiant surtout aux élites économiques et politiques (Fredline et al., 2001), aux côtés des touristes qu'Eisinger (2000) désigne sous l'expression « visitor class ».

Aussi, les résidents du territoire hôte peuvent être confrontés à divers désagréments lors de grands événements sportifs, notamment l'encombrement et les problèmes de circulation, ainsi que des restrictions d'accès à certaines zones (Fredline et al., 2001). De plus, des nuisances sonores (Kalipci et al., 2007), des manifestations de hooliganisme et un sentiment d'insécurité peuvent survenir. Des comportements antisociaux tels que le vandalisme, la prostitution et d'autres actes regroupés sous le terme de « hoon effect » par Fischer et al. (1986) sont également observés.

Cet éclatement du champ académique de l'impact social a donné lieu à un dédale théorique. Les publications ont eu tendance à plonger dans une diversité d'impacts pluriels, chacun impliquant une architecture théorique et méthodologique adaptée. On peut ainsi citer la théorie de l'échange social (Fredline et al., 2005) qui permet de décrire l'attitude des résidents du territoire hôte comme le résultat de leurs perceptions des coûts et des bénéfices de l'événement ; les théories de l'attachement et de l'identité sociale qui soulignent que l'impact

social dépend en grande partie du degré de connexion des individus à leur communauté au sens large.

Aussi, les théories relatives au capital social (L. Misener et al., 2006) envisagent les événements comme des sources particulières de rencontres, permettant en outre à des individus de rompre leur isolement ; ou encore le dialogue interculturel. D'autre part, les méga événements sportifs contribuent à rassembler les gens du monde et créent une émotion partagée comme l'a précisé Le Président de la FIFA Gianni Infantino à l'occasion de la 27ème conférence annuelle mondiale du Milken Institute à Los Angeles.

2.6 Le soft power et l'image internationale des pays hôtes

Les méga événements sportifs comme les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde sont des occasions uniques pour les pays hôtes de promouvoir leur soft power et de façonner leur image internationale. Le concept de "soft power", défini par Joseph Nye, se réfère à la capacité d'un pays à influencer d'autres nations par l'attraction et non par la coercition. Selon ce concept, les pays hôtes d'événements sportifs mondiaux exploitent ces événements pour diffuser leur culture, leurs valeurs et pour renforcer leur position géopolitique (Raspaud et al., 2023).

L'organisation d'un grand événement sportif international, comme les Jeux Olympiques ou la Coupe du Monde, permet au pays hôte de montrer au monde entier sa modernité, son dynamisme, et de promouvoir ses valeurs culturelles, économiques et sociales. En exploitant ces événements comme des leviers de soft power, les pays cherchent à transformer leur image internationale en se présentant comme des puissances respectées et influentes.

Dans cette logique, la France, par exemple, voit dans l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 un moyen de renforcer son image de destination culturelle et touristique. De même, des pays comme la Chine ou le Qatar utilisent ces événements pour affirmer leur statut de superpuissance mondiale et pour promouvoir une image de modernité et de stabilité.

Les effets du soft power à travers les méga-événements sportifs sont multiples. Ils permettent non seulement d'attirer les touristes et les investissements étrangers, mais aussi de renforcer la coopération diplomatique avec d'autres pays. Toutefois, ces événements sont aussi le terrain de nombreux débats et controverses, en particulier concernant les inégalités économiques, les violations des droits humains, et la gestion de l'héritage des infrastructures sportives (Bourbillères et al., 2024).

2.7 Les infrastructures et leur pérennité après un méga-événement

Les méga événements sportifs, nécessitent des investissements colossaux dans la construction et la rénovation d'infrastructures. Les stades, les infrastructures de transport, les complexes hôteliers, ainsi que les équipements sanitaires et de sécurité, sont tous des éléments essentiels pour accueillir un tel événement. Toutefois, une question importante se pose après la clôture de l'événement : quelle est la pérennité de ces infrastructures une fois les projecteurs éteints ? Cette problématique de durabilité et d'utilisation à long terme des infrastructures soulève des enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui nécessitent une réflexion approfondie.

2.7.1 La planification en amont : clé de la durabilité des infrastructures

Une des conditions essentielles pour assurer la pérennité des infrastructures après un méga-événement est une planification méticuleuse dès la phase de candidature et de conception. Lors de l'élaboration des projets d'infrastructures, il est crucial de penser non seulement aux besoins immédiats de l'événement, mais aussi à leur utilité à long terme. Il est nécessaire d'étudier la possibilité de réutilisation ou de reconversion des structures construites, en particulier les stades, souvent perçus comme des "éléphants blancs" si leur usage est limité à l'événement en question. Selon le rapport de la *Mega-Sporting Events Platform for Human Rights* (2018), la prise en compte des droits de l'homme et de la durabilité est essentielle dès

la conception de l'événement pour en garantir l'impact positif à long terme (Misener et al., 2006).

Les stades et autres infrastructures doivent être conçus pour s'adapter à des besoins futurs. L'un des modèles qui se développe dans ce cadre est celui des infrastructures modulaires.

2.7.2 L'exemple des stades modulaires et des infrastructures polyvalentes

Les stades modulaires représentent une solution innovante pour répondre à la problématique de la pérennité des infrastructures après un méga-événement. Ces stades, conçus pour être facilement démontables, peuvent être réduits à une taille plus modeste après l'événement, ce qui permet de minimiser les coûts d'entretien et d'assurer leur utilisation à long terme. Par exemple, au lieu de construire des stades d'une capacité énorme qui risquent de rester sous-utilisés, des modèles modulaires peuvent être adaptés pour accueillir des événements sportifs ou culturels locaux après la compétition. Cela permet de maximiser l'usage des infrastructures tout en répondant aux besoins spécifiques des communautés locales.

Ce type de conception modulaire permet également de favoriser une plus grande polyvalence des infrastructures. Les stades et autres installations sportives peuvent être transformés en centres d'activités communautaires, en espaces de loisirs ou en installations culturelles. De plus, cette approche permet de réagir rapidement aux changements dans les besoins locaux, qu'il s'agisse de besoins sportifs, culturels ou même d'urgence, comme l'accueil d'événements humanitaires.

2.7.3 Les infrastructures de transport et de santé : durabilité et accessibilité

Au-delà des stades, les infrastructures de transport et de santé représentent des éléments cruciaux pour assurer la pérennité des projets liés à un méga-événement. L'amélioration des réseaux de transport, les routes ou les aéroports, peut avoir un impact durable sur la mobilité et la connectivité du pays hôte bien après la fin de l'événement. Ces infrastructures peuvent faciliter le développement économique en améliorant l'accès à des zones souvent mal desservies, stimulant ainsi le tourisme, le commerce et la croissance des régions locales.

Les infrastructures de santé, notamment les hôpitaux et centres de soins d'urgence mis en place pour répondre aux besoins d'un tel événement, peuvent également servir à long terme en renforçant les capacités du système de santé national. L'utilisation de ces installations pour des soins réguliers, mais aussi pour la recherche et la formation médicale, permet de maximiser leur valeur à long terme. De plus, une telle préparation des infrastructures de santé est essentielle pour renforcer la résilience du pays face à des crises sanitaires futures.

2.7.4 Les défis des pays en développement dans la gestion des infrastructures

Les méga événements sportifs dans les pays en développement posent des défis spécifiques, notamment en ce qui concerne la durabilité et l'utilisation des infrastructures après l'événement. Selon Mrani et al. (2022), ces pays rencontrent des obstacles uniques, tant en termes de ressources financières que d'adaptation aux besoins locaux, ce qui impacte la gestion des héritages à long terme. Les auteurs soulignent que, dans le contexte du Maroc, par exemple, les décideurs ont mis en place des stratégies pour garantir que les infrastructures sportives, après la Coupe du Monde, soient accessibles et utiles à long terme pour la population locale, en dépit des contraintes économiques et structurelles.

Cette réflexion met en lumière l'importance d'une planification inclusive et durable, qui prend en compte les spécificités des pays en développement tout en cherchant à maximiser les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux des projets d'infrastructure liés à ces événements.

2.7.5 La gestion des méga événements sportifs et leurs impacts sur les infrastructures

La gestion d'un méga événement sportif dépasse largement la simple organisation de la compétition elle-même. En effet, un aspect fondamental concerne la planification et la gestion des infrastructures à long terme, en particulier lorsqu'il s'agit de garantir leur pérennité après l'événement. Selon Chappelet (2022), les événements sportifs doivent être considérés dans une logique de durabilité et de planification à long terme, car les décisions prises durant l'événement affecteront les infrastructures pour les années à venir.

Cela inclut non seulement les questions logistiques et organisationnelles, mais aussi les dimensions juridiques qui influencent la manière dont les infrastructures sont conçues et utilisées après la manifestation. Une gestion efficace et bien pensée peut permettre aux stades et autres installations d'être réutilisés pour d'autres événements ou de servir à des fins communautaires, contribuant ainsi à la durabilité du projet.

2.8 Les critiques des méga événements : retombées surestimées ?

Plusieurs critiques soulignent que les retombées économiques de ces événements sont fréquemment surestimées, remettant en question l'argument selon lequel ces manifestations sportives apportent des bénéfices économiques tangibles.

2.8.1 L'hypothèse du multiplicateur : une vision optimiste mais critiquée

La théorie économique qui sous-tend de nombreuses études d'impact des méga événements repose sur le principe du multiplicateur : l'idée que l'argent dépensé pendant l'événement génère des revenus supplémentaires dans l'économie locale, créant des emplois et stimulant la croissance. Toutefois, cette hypothèse repose sur deux postulats souvent critiqués : d'une part, une partie des revenus injectés est supposée être épargnée, et d'autre part, on considère que l'argent dépensé reste dans l'économie locale sans fuite vers d'autres régions ou pays.

Ces hypothèses sont contestées par plusieurs économistes, notamment les post-keynésiens, qui affirment que ces mécanismes ne fonctionnent pas comme prévu. L'absence de preuves empiriques solides concernant les effets multiplicateurs suggère que l'argent dépensé pendant un méga événement sportif ne génère pas nécessairement les "vagues" de richesse supplémentaires imaginées par les défenseurs de cette théorie. En réalité, les retombées économiques peuvent être beaucoup plus limitées, voire inexistantes (Patrice Bouvet, 2013).

2.8.2 La malédiction du vainqueur : un paradoxe récurrent

L'une des conséquences les plus surprenantes de l'optimisme autour des méga événements est le phénomène de la "malédiction du vainqueur" (ou *winner's curse*). Ce concept décrit la situation paradoxale où les pays ou villes qui remportent l'organisation d'un événement sportif finissent par se retrouver confrontés à des coûts bien plus élevés que ceux initialement anticipés, sans les bénéfices économiques escomptés.

L'une des raisons principales de ce phénomène est une surestimation systématique des retombées économiques potentielles. Les consultants et économistes impliqués dans les études d'impact tendent à exagérer l'impact des événements, par exemple en gonflant les dépenses touristiques ou en sous-estimant les effets de substitution – c'est-à-dire les dépenses qui auraient eu lieu ailleurs si l'événement n'avait pas eu lieu. Ce manque de précision conduit à des projections irréalistes, exacerbant le risque pour les pays hôtes de se retrouver dans une situation financière difficile après l'événement.

2.8.3 Les bénéfices non économiques : une vision plus nuancée

Bien que les retombées économiques des méga événements soient souvent critiquées pour leur surestimation, il est important de reconnaître les autres types de bénéfices qui peuvent découler de ces événements. Ceux-ci incluent, par exemple, une amélioration de l'image

internationale du pays hôte, un renforcement de son capital-marque, ainsi que des bénéfices sociaux et culturels qui ne sont pas toujours quantifiables en termes monétaires. Ces aspects intangibles, bien que difficiles à mesurer, peuvent jouer un rôle important dans la motivation des gouvernements à organiser des événements d'envergure.

Les économistes post-keynésiens suggèrent que ces bénéfices non économiques doivent être intégrés dans l'évaluation des méga événements. Au lieu de se concentrer uniquement sur les retombées économiques directes, les études devraient également prendre en compte l'impact sur le capital-marque du pays, la visibilité internationale et les compétences projetées, qui peuvent avoir des effets à long terme et moins immédiats sur la croissance économique.

3. Le cas du Maroc : Perspectives et défis des méga événements :

3.1 Impact économique et touristique de l'organisation du CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030 au Maroc

L'organisation de méga-événements sportifs comme la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 et la Coupe du Monde 2030 représente une occasion stratégique pour le Maroc. Ces événements sont vus comme des leviers potentiels pour stimuler l'économie locale, renforcer l'infrastructure du pays, et augmenter son attractivité touristique à l'échelle mondiale.

3.1.1 Impact économique direct et indirect

Les événements sportifs majeurs tels que la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030 entraînent des effets économiques substantiels. Selon une étude menée par Maghniwi et Oukassi (2023), l'annonce de l'organisation de la Coupe du Monde 2030 a déjà eu un effet sur le marché boursier marocain, avec des rendements anormaux positifs observés sur les actions des entreprises liées aux secteurs du tourisme, de la construction et de l'hôtellerie. Ces événements génèrent des investissements considérables dans les infrastructures sportives et touristiques. Les investissements dans la construction et la modernisation de stades, d'aéroports, de routes et d'hôtels sont essentiels pour soutenir l'afflux attendu de visiteurs nationaux et internationaux.

Le secteur du tourisme sera l'un des plus touchés par ces événements. Le Maroc, en tant que destination touristique bien établie, bénéficiera d'une visibilité accrue. La Coupe du Monde 2030 en particulier, avec sa couverture médiatique mondiale, permettra de promouvoir le Maroc comme une destination touristique de premier plan. De plus, les événements attireront un nombre important de visiteurs, ce qui dynamisera les secteurs du transport, de l'hôtellerie et des loisirs.

En parallèle, le secrétaire d'État chargé de l'Artisanat, Lahcen Essaadi, a souligné que la mise en valeur du patrimoine marocain à travers l'artisanat constituera un atout majeur lors de ces événements. L'impact économique sur l'artisanat marocain sera considérable, avec des prévisions de ventes accrues grâce à l'exposition internationale de produits artisanaux. Des espaces dédiés à l'artisanat seront aménagés dans les villes hôtes et dans les zones touristiques, permettant de créer des emplois et d'attirer de nouveaux investissements (La Vie Éco, Lahcen Essaadi 2025).

3.1.2 Développement des infrastructures et création d'emplois

La construction et la modernisation des infrastructures sportives et touristiques permettront de générer de nombreux emplois directs et indirects. L'amélioration des infrastructures de transport, telles que les routes et les aéroports, créera une dynamique favorable dans la région, générant des emplois dans le secteur de la construction. En outre, le développement d'hôtels et d'espaces d'accueil dédiés aux visiteurs stimulera la création de postes dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des services associés. Ces projets auront également des effets

d'entraînement positifs sur l'industrie locale, comme la production de matériaux et la fourniture de services nécessaires à l'accueil des visiteurs.

L'un des objectifs à long terme du Maroc est de tirer parti de l'héritage de ces événements en renforçant son infrastructure et ses capacités dans le secteur touristique. Les investissements dans les infrastructures laissent un héritage durable, permettant au pays de maintenir un haut niveau d'attractivité bien après la fin des événements.

3.1.3 Impact sur l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) constitue un autre secteur clé qui bénéficiera de l'organisation de ces événements. Le Maroc a mis en place des programmes visant à soutenir les initiatives locales, comme le programme MOAZARA, qui finance des projets dans le secteur de l'ESS. Ce programme soutient les coopératives et les entreprises locales en offrant des opportunités de développement économique et en créant des emplois dans les zones rurales et marginalisées (La Vie Éco, Lahcen Essaadi 2025).

L'ESS pourrait également jouer un rôle important dans la mise en valeur du patrimoine artisanal marocain. Des initiatives locales, telles que la création de circuits artisanaux et de petites entreprises de souvenirs, contribueront à renforcer la visibilité des produits traditionnels marocains et à dynamiser le secteur économique local.

3.2 Les retombées sociales et culturelles attendues pour le Maroc :

L'organisation de ces méga événements au Maroc constitue un levier de transformation sociale. Ces manifestations d'envergure ont un impact profond sur la société marocaine à travers plusieurs dynamiques : le renforcement du sentiment national, l'amélioration des infrastructures, la création d'emplois et le développement du tourisme. Toutefois, elles soulèvent également des défis en matière d'inclusion sociale et de durabilité.

3.2.1 Renforcement du sentiment de fierté nationale et de cohésion sociale

Les méga événements ont un effet structurant sur l'identité nationale et la cohésion sociale. Ils permettent de rassembler la population autour d'un objectif commun et de renforcer le sentiment d'appartenance à une nation en pleine modernisation. Par exemple, l'organisation de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA en 2013, 2014 et 2023 au Maroc a généré un engouement national, avec une forte mobilisation des supporters marocains, créant un climat de solidarité et d'unité. Une étude menée par Horne et Manzenreiter (2006) sur les impacts sociaux des événements sportifs majeurs montre que ces manifestations favorisent un sentiment d'appartenance collective, essentiel pour la stabilité sociale (Jago et al., 2006).

En outre, ces événements sont souvent accompagnés d'initiatives visant à promouvoir des valeurs de diversité et d'inclusion, notamment à travers des campagnes de sensibilisation contre le racisme dans le sport ou en faveur de l'égalité des sexes.

3.2.2 Développement des infrastructures et amélioration de la qualité de vie

Les méga événements impliquent, comme cité précédemment, des investissements massifs dans les infrastructures qui bénéficient à la population locale bien après l'événement. Ces investissements concernent les infrastructures sportives, les transports, l'hôtellerie et les services publics. L'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 et de la Coupe du Monde 2030 a ainsi conduit à la rénovation ou à la construction de plusieurs stades. Selon Essex et Chalkley (2004), les infrastructures développées pour des événements internationaux contribuent à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, notamment par la modernisation des équipements et l'augmentation de l'accessibilité aux services publics (Essex et al., 2004).

3.2.3 Création d'Opportunités Économiques et Inclusion Sociale

L'organisation de méga événements stimule le marché du travail, en créant des opportunités d'emplois temporaires et permanents. Selon une étude de Preuss (2007), les grands événements génèrent une demande accrue en main-d'œuvre dans plusieurs secteurs : construction, hôtellerie, restauration, sécurité, communication et transports. Ainsi, en termes d'inclusion sociale, ces événements peuvent jouer un rôle clé dans l'intégration des jeunes et des femmes (Preuss et al., 2007).

3.3. Enjeux structurels de l'organisation des méga-événements au Maroc

Malgré les retombées économiques, diplomatiques et symboliques potentiellement positives des méga-événements sportifs ou culturels, leur organisation s'accompagne de défis structurels importants, notamment dans les pays en développement. Le cas du Maroc, en tant que pays émergent aspirant à accueillir des manifestations d'envergure mondiale, illustre bien cette tension entre ambitions internationales et réalités locales. Plusieurs dimensions critiques méritent d'être analysées.

3.3.1. Défis socio-économiques et risques de gentrification

Les méga-événements sont souvent accusés d'accroître les inégalités sociales et territoriales. En effet, la transformation rapide des espaces urbains peut engendrer des effets de gentrification, à travers la hausse du prix de l'immobilier et des services, rendant certaines zones inaccessibles aux populations locales. L'étude de Swart et Bob (2007), portant sur l'Afrique du Sud après la Coupe du Monde de 2010, montre que de telles évolutions peuvent marginaliser les couches les plus vulnérables. Le Maroc n'échappe pas à ces risques, particulièrement dans les métropoles en forte mutation comme Casablanca, Rabat ou Marrakech.

En outre, la rénovation massive de certaines zones urbaines, si elle n'est pas accompagnée de mesures de protection sociale et de relogement, peut entraîner des déplacements de populations, altérant durablement la cohésion sociale. Il devient alors nécessaire d'intégrer des critères d'équité et d'inclusion dans les projets urbains liés aux événements d'envergure.

3.3.2. Infrastructures et gestion durable des flux

L'organisation de méga-événements exige une capacité accrue de gestion des flux humains et logistiques. Si le Maroc a considérablement modernisé son réseau de transport (TGV, autoroutes, tramways), de nombreuses régions demeurent enclavées, notamment les zones rurales et le sud du pays. Le rapport annuel 2023-2024 de la Cour des comptes appelle d'ailleurs à accélérer la mise en œuvre des réformes dans les secteurs de la régionalisation et des infrastructures publiques.

Les capacités hôtelières, bien que suffisantes dans les grandes villes, restent inégalement réparties. L'accueil simultané de milliers de visiteurs dans des villes secondaires pourrait provoquer une saturation logistique. De même, les infrastructures sportives, bien que conformes dans certains cas aux standards internationaux, nécessitent des rénovations ou des extensions substantielles pour répondre aux exigences des événements mondiaux.

Par ailleurs, l'expérience de la Grèce post-JO d'Athènes 2004 rappelle les dangers d'une planification peu durable : de nombreuses infrastructures sont restées sous-utilisées ou ont été abandonnées faute de rentabilité. Le Maroc devra donc adopter une approche circulaire et multifonctionnelle des projets, garantissant leur réutilisabilité à long terme.

3.3.3 Gouvernance, cadre institutionnel et transparence

La complexité administrative demeure un frein majeur à l'efficacité des politiques publiques au Maroc. La Cour des comptes met en lumière des retards et blocages dans

l'opérationnalisation des réformes structurelles, notamment dans les procédures de passation des marchés, la coordination interinstitutionnelle, et la gestion des projets d'infrastructure. Par ailleurs, les questions de gouvernance soulèvent des préoccupations. Le classement du Maroc à la 97^e position dans l'indice de perception de la corruption en 2023 (Transparency International), avec une note de 38/100, révèle la persistance de pratiques opaques, susceptibles d'affecter la transparence des appels d'offres, des budgets, ou encore la redevabilité des gestionnaires.

3.3.4. Contraintes budgétaires et viabilité économique

L'organisation de méga-événements représente un coût considérable pour les finances publiques. La Cour des comptes souligne l'importance de préserver des marges budgétaires face aux circonstances exceptionnelles, notamment celles liées à la transition écologique, au stress hydrique, et à la sécurité. En l'absence d'un contrôle rigoureux des dépenses, les budgets peuvent facilement dériver, comme cela a été observé dans plusieurs pays hôtes de grands événements (ex. Brésil 2014, Russie 2018).

Il est donc essentiel d'intégrer une logique de rentabilité sociale et économique dans les projets d'infrastructures associées aux méga-événements, afin de limiter leur impact sur la dette publique et d'en maximiser les retombées à moyen et long terme.

3.3.5. Enjeux environnementaux

Les implications environnementales des méga-événements sont aujourd'hui au cœur des préoccupations internationales. Au Maroc, la gestion des ressources hydriques représente un défi prioritaire. Selon la Banque mondiale, le pays doit investir de manière urgente dans ses infrastructures hydriques pour faire face à la raréfaction croissante de l'eau, exacerbée par les effets du changement climatique.

Par ailleurs, la construction d'infrastructures, l'accueil de millions de visiteurs et les flux de transport international génèrent une empreinte carbone significative. Il s'agira pour le Maroc de mettre en œuvre des stratégies de compensation carbone, de recours à l'énergie renouvelable, et de gestion éco responsable des chantiers et des événements.

3.3.6. Capacités organisationnelles et ressources humaines

Enfin, le succès d'un méga-événement repose sur des compétences spécialisées dans la planification, la coordination et la logistique événementielle. Or, le Maroc pourrait souffrir d'un déficit de ressources humaines qualifiées dans ces domaines. Le renforcement des capacités locales, la formation de cadres spécialisés, et la coopération internationale seront des leviers essentiels.

De plus, la coordination entre les différents services de sécurité, de secours, de transport et de gestion des foules est déterminante pour garantir la sûreté des participants et la fluidité des opérations, comme l'ont montré les grandes manifestations sportives des dernières décennies.

3.4 Les enjeux diplomatiques de l'organisation des méga événements

La culture et le sport gagnent du terrain dans le domaine de la diplomatie, étant considérés comme des outils stratégiques de soft power. Ces outils ne se contentent pas de projeter l'image d'un pays, mais diffusent également des valeurs fondamentales dans les relations internationales. Le soft power, concept forgé par le politologue Joseph NYE, fait référence à la capacité d'influencer d'autres pays par l'attraction et la persuasion plutôt que par la coercition. En ce sens, la culture et le sport deviennent des vecteurs essentiels pour transmettre des idées, promouvoir la compréhension mutuelle et renforcer la coopération internationale. Conscients du rôle crucial que jouent la culture et le sport dans les politiques nationales et internationales, les pays du monde entier adaptent leurs infrastructures et orientent leurs politiques gouvernementales pour se positionner parmi les nations avancées ou

émergentes. Les initiatives culturelles, telles que les festivals, les expositions et les méga événements sportifs, sont utilisées pour montrer la richesse culturelle et les succès sportifs d'un pays, créant ainsi une image positive qui peut influencer la perception mondiale et les relations diplomatiques.

La diplomatie sportive s'impose aujourd'hui comme un instrument à part entière des relations internationales, permettant d'établir des ponts entre des nations aux intérêts parfois divergents. En organisant ou en participant à des compétitions internationales, les États cherchent à véhiculer des messages politiques subtils, à normaliser leurs relations avec d'autres pays ou à réaffirmer leur place dans l'ordre mondial. Des événements tels que les Jeux olympiques, les Coupes du monde ou les Jeux de la Francophonie deviennent ainsi des scènes de dialogue indirect, où le sport permet d'apaiser les tensions et de favoriser des rapprochements stratégiques.

Au-delà de la visibilité, le sport devient également un vecteur de coopération bilatérale ou multilatérale, à travers des échanges entre fédérations, des formations croisées d'athlètes et des programmes conjoints de développement. Certaines nations utilisent même le sport comme outil de médiation dans des zones de conflit ou d'instabilité, en organisant des matchs ou des tournois impliquant plusieurs communautés. Cette dimension humanitaire et pacificatrice du sport renforce son rôle en tant qu'outil diplomatique souple, mobilisable dans des contextes où les canaux traditionnels sont inopérants.

Incontestablement, le Maroc, conscient de la place du sport dans le développement et la promotion des relations internationales et le rayonnement de l'image du Royaume au sein du concert des nations, s'est lancé, à pas sûrs, dans une multitude d'actions visant à faire du sport une locomotive pour se positionner sur la scène internationale. Ces actions ont pris plusieurs formes dont principalement l'organisation d'événements sportifs notamment des compétitions, des tournois ou des événements sportifs internationaux, à titre d'exemple : la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA en 2013, 2014 et 2023, la Coupe Continentale d'Athlétisme en 2014, le Grand Prix de Marrakech en 2014, le Trophée Hassan II de golf, le Championnat d'Afrique des Nations en 2018, la Coupe d'Afrique des Nations Féminine en 2022, la Coupe d'Afrique des Nations en 2025, la Coupe du Monde Féminine U17 de 2025 à 2029, la Coupe du Monde des clubs en 2029 et la Coupe du Monde en 2030.

L'organisation d'événements sportifs par le Maroc constitue un levier stratégique de soft power, lui permettant de renforcer son influence régionale et d'affirmer son rôle en tant qu'acteur majeur du sport africain sur la scène internationale. Par ailleurs, la réussite de l'organisation de ces manifestations confère aux instances sportives nationales une légitimité accrue au sein des organes de gouvernance du sport, leur offrant ainsi la possibilité d'influencer les décisions ayant un impact direct ou indirect sur le Maroc. Ce positionnement stratégique leur permet également de faire face aux manœuvres entreprises par certains acteurs visant à nuire à l'image du royaume et à fragiliser sa place dans le domaine sportif ainsi que dans d'autres domaines.

Malgré que la diplomatie sportive – particulièrement footballistique – soit récente, ses fruits n'ont pas tardé à être perceptibles. Depuis l'élection de Patrice Motsepe à la tête de la CAF, ce dernier ne cesse d'inviter les États africains à s'inspirer du modèle footballistique marocain. Ainsi, en peu de temps, le Maroc s'est fait une image de marque irréprochable. Ses dirigeants se sont progressivement impliqués, via le football, dans la défense de la cause nationale et de ses intérêts économiques, à tel point que certaines fédérations sportives prennent la Fédération Royale Marocaine du Football comme modèle à suivre.

- ***Enjeux diplomatiques de la Co-organisation de la Coupe du Monde 2030 entre le Maroc, l'Espagne et le Portugal***

Le Maroc, le Portugal et l'Espagne travaillent ensemble en vue de la Coupe du Monde de

Football 2030. Reconnaisant la pertinence d'utiliser le sport comme une stratégie diplomatique pour renforcer leurs politiques extérieures, ces nations collaborent étroitement pour organiser un événement qui transcende les frontières sportives et devienne un symbole d'unité et de coopération régionale. Cette collaboration ne met pas seulement en avant la capacité organisationnelle de ces pays, mais souligne également leur engagement à promouvoir des valeurs telles que la tolérance, le respect et la solidarité par le biais du sport. La Coupe du Monde de Football 2030, avec le Maroc, le Portugal et l'Espagne comme hôtes conjoints, représente une opportunité unique de démontrer comment le sport peut servir de pont entre cultures et nations. De plus, l'organisation d'un événement de cette envergure nécessite une coordination méticuleuse et une coopération transnationale, ce qui renforce les liens diplomatiques et favorise la stabilité régionale. La candidature conjointe du Maroc, de l'Espagne et du Portugal pour la Coupe du Monde de Football 2030 reflète non seulement leur passion pour le sport, mais aussi leur vision stratégique d'utiliser celui-ci comme un outil de diplomatie et de développement. Cet effort commun peut agir comme un catalyseur pour l'investissement dans les infrastructures, la création d'emplois et la croissance économique, bénéficiant aux communautés locales et promouvant le développement durable. En outre, en travaillant ensemble à l'organisation de la Coupe du Monde, ces pays peuvent partager les meilleures pratiques et apprendre les uns des autres, renforçant encore davantage leurs relations bilatérales et multilatérales.

Dans cette dynamique, plusieurs auteurs analysent le pouvoir de la diaspora en tant qu'élément de cohésion, soulignant le rôle unificateur de la Coupe du Monde de 2030 pour le Maroc et la péninsule ibérique, porte et pont entre deux continents et, au-delà, entre deux mondes aux enjeux géopolitiques et culturels contrastés.

1. **Barbolla Camarero** (2024) met en avant comment cet événement marquera un tournant dans les relations entre ces régions, en soulignant leur capacité à représenter un espace partagé.
2. **Ben Ayad** (2024) insiste sur le renforcement des relations bilatérales qui émergeront de l'organisation de la Coupe du Monde.
3. **Kissami Mbarki**(2024) soutient que la diaspora sera un garant de stabilité et de sécurité entre le Maroc et l'Espagne, introduisant le concept de diplomatie culturelle.

4. Analyse des résultats

L'analyse des résultats des méga-événements sportifs, en particulier dans le contexte des pays en développement comme le Maroc, soulève plusieurs dimensions essentielles qui éclairent les effets à la fois immédiats et à long terme sur l'économie, les infrastructures et la diplomatie. Cette section s'appuie sur les données collectées, les études précédentes et les observations issues de l'organisation de tels événements pour répondre aux questions de recherche formulées dans la première section de cet article. Les résultats sont analysés sous plusieurs angles, en mettant en lumière les impacts durables des événements sur les infrastructures, la croissance économique, et la stratégie diplomatique du pays hôte.

4.1 L'impact sur les infrastructures : Durabilité et héritage

L'une des principales attentes des pays hôtes lorsqu'ils organisent un méga événement sportif réside dans la modernisation de leurs infrastructures, qu'il s'agisse de stades, d'installations sportives, de réseaux de transport, ou encore d'infrastructures sanitaires et de santé. Ces améliorations sont souvent présentées comme des leviers pour favoriser le développement à long terme. Les résultats de l'analyse montrent que, dans le cas du Maroc, la construction et la rénovation des infrastructures ont effectivement conduit à une amélioration significative de la connectivité du pays et à une modernisation des installations sportives.

Cependant, les résultats révèlent également une série de défis en matière de durabilité. Les infrastructures sportives, bien que souvent utilisées pour l'événement, ont parfois du mal à maintenir une fréquentation élevée une fois l'événement terminé. Par exemple, bien que les stades soient conçus pour des événements de grande envergure, leur utilisation continue pour des activités communautaires ou d'autres événements sportifs demeure incertaine. L'impact sur les réseaux de transport et d'infrastructure sanitaire, en revanche, est plus manifeste, avec des retombées positives pour la mobilité à long terme et l'amélioration de l'accès aux soins de santé dans des régions historiquement mal desservies.

4.2 L'impact économique : Retombées et perspectives à long terme

En matière d'impact économique, les résultats de l'analyse ont montré que les bénéfices immédiats sont significatifs, notamment en ce qui concerne les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la construction. Cependant, les retombées économiques à long terme sont souvent moins claires, car elles dépendent de la capacité du pays à capitaliser sur les infrastructures et à maintenir l'attractivité pour les investisseurs étrangers et les touristes. Les études de cas des événements précédents montrent que les retombées économiques des méga-événements sont souvent surestimées dans les projections initiales.

Dans le cas du Maroc, les prévisions de retombées économiques liées à la Coupe du Monde 2030 et la CAN 2025 suggèrent un afflux de touristes et une croissance du marché immobilier, mais les effets multiplicateurs sur l'emploi et la croissance économique sont moins évidents. L'analyse post-événement des retombées économiques des précédentes Coupes du Monde et autres compétitions internationales indique que la majorité des bénéfices économiques se concentrent dans les secteurs directs liés aux événements (tourisme, hôtellerie, transport), tandis que les effets sur les industries locales ou l'infrastructure industrielle restent limités. Par ailleurs, bien que le secteur de l'artisanat au Maroc bénéficie déjà d'une visibilité accrue, il reste à déterminer dans quelle mesure cela pourra se traduire par un impact économique durable pour les artisans locaux à long terme.

4.3 Les impacts sociaux et culturels : Une dynamique d'inclusion

Les retombées sociales des méga événements sont souvent sous-estimées, bien qu'elles jouent un rôle central dans l'évaluation globale de l'impact. L'amélioration de l'infrastructure éducative, de la santé et des conditions de vie dans les zones hôtes constitue un aspect souvent sous-exploré. Dans le cas du Maroc, les projets associés à la Coupe du Monde 2030 et à la CAN 2025 incluent la construction de centres de formation, d'écoles et de structures sanitaires qui continueront à bénéficier aux populations locales après l'événement.

Les analyses montrent également que les événements sportifs offrent une plateforme unique pour promouvoir des valeurs sociales comme la tolérance, l'inclusion et la solidarité. En ce sens, les événements comme la Coupe du Monde 2030, co-organisée avec l'Espagne et le Portugal, favorisent non seulement l'intégration régionale, mais aussi l'émergence d'une diplomatie sportive visant à renforcer les liens culturels et politiques entre les pays du Maghreb et de la Péninsule Ibérique.

4.4 L'impact diplomatique : Renforcement du soft power

Une dimension essentielle des méga événements, particulièrement pour des pays comme le Maroc, est leur capacité à influencer la diplomatie internationale et à renforcer le soft power. Les résultats montrent que l'organisation d'événements sportifs de grande envergure, comme la Coupe du Monde 2030, est un levier stratégique pour améliorer l'image du pays sur la scène mondiale. Le Maroc, en s'impliquant activement dans l'organisation de compétitions majeures, utilise le sport comme outil de projection internationale et de renforcement de son statut géopolitique.

La diplomatie sportive, qui comprend des initiatives telles que la promotion du football et d'autres sports, devient un moyen de renforcer les relations internationales, surtout avec les pays africains et européens. La coopération trilatérale avec le Portugal et l'Espagne pour la Coupe du Monde 2030 représente ainsi un exemple concret de soft power en action. En partageant les ressources et les expertises nécessaires à la réussite de cet événement, ces pays démontrent un modèle de coopération régionale et renforcent leur position collective dans la gouvernance mondiale du sport.

4.5 Réponses aux questions de recherche

Les questions de recherche formulées en introduction visaient à évaluer l'impact des méga événements sportifs sur les pays hôtes, en particulier en ce qui concerne les infrastructures, l'économie et la diplomatie. Après avoir analysé les résultats, il apparaît que l'organisation de tels événements peut offrir des opportunités de développement importantes, mais qu'elle comporte également des défis considérables qui nécessitent une gestion stratégique afin d'en maximiser les retombées.

En ce qui concerne les infrastructures, les résultats montrent que les méga événements entraînent une modernisation significative des équipements sportifs, des stades et des infrastructures de transport. Dans le cas du Maroc, les projets liés à la Coupe du Monde 2030 et à la CAN 2025 devraient améliorer la connectivité du pays, avec des investissements dans les infrastructures aeroportuaires, les routes et les transports en commun. Toutefois, l'utilisation continue de ces infrastructures après l'événement représente un enjeu majeur. Si la gestion post-événement ne permet pas de maintenir une forte utilisation de ces installations, leur utilité à long terme pourrait être limitée. Cela soulève la question de la durabilité des infrastructures sportives, souvent surdimensionnées pour une utilisation régulière, mais peu exploitées une fois l'événement terminé.

Sur le plan économique, bien que les retombées immédiates soient évidentes, notamment dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et du commerce, les bénéfices à long terme restent plus flous. Les prévisions initiales de croissance économique, souvent optimistes, tendent à sous-estimer les coûts associés à l'entretien des infrastructures et à la gestion des retombées économiques. Les résultats de l'analyse mettent en lumière que si le tourisme et les investissements étrangers sont des moteurs économiques notables pendant l'événement, leur effet sur la diversification économique ou l'amélioration de l'emploi durable reste limité. Il est donc impératif de mettre en place des politiques économiques ciblées pour maximiser les retombées sur l'emploi et les secteurs locaux après l'événement, notamment en s'appuyant sur la valorisation des nouvelles infrastructures pour des événements réguliers et non uniquement ponctuels.

En termes de diplomatie et d'impact international, les résultats confirment que les méga-événements jouent un rôle central dans le renforcement du soft power des pays hôtes. Le Maroc, en organisant des compétitions de cette envergure, cherche à renforcer sa position géopolitique, notamment en tant qu'acteur clé du continent africain. Les projets communs avec des pays comme l'Espagne et le Portugal pour la Coupe du Monde 2030 illustrent bien ce phénomène. En effet, ces événements permettent de renforcer les relations bilatérales, mais aussi de promouvoir des initiatives diplomatiques transnationales qui peuvent améliorer l'image du pays sur la scène mondiale. Cependant, l'impact diplomatique demeure indirect et complexe à quantifier, et son efficacité dépend de la manière dont les retombées sportives sont intégrées dans une stratégie de politique extérieure.

Ainsi, les résultats montrent que, bien que les méga-événements aient des impacts positifs à court terme, leur efficacité en tant que levier de développement durable dépend largement de la capacité du pays à gérer les retombées après l'événement et à maximiser l'utilisation des infrastructures. De plus, il est nécessaire de développer des stratégies économiques et

diplomatiques spécifiques pour que les bénéfices à long terme profitent réellement à l'ensemble de la population et renforcent la position internationale du pays hôte. Les réponses aux questions de recherche révèlent que si une gestion adéquate est mise en place, les méga-événements peuvent constituer un catalyseur de développement significatif, tant sur le plan économique que diplomatique.

5. Conclusion

L'analyse des résultats présentée dans cet article met en évidence la complexité et la diversité des implications des méga événements sportifs pour les pays hôtes, en particulier dans le contexte du Maroc, qui se prépare à accueillir plusieurs événements d'envergure, notamment la Coupe du Monde 2030 et la CAN 2025. Ces événements constituent des opportunités indéniables pour la modernisation des infrastructures, le développement économique et la promotion du soft power, mais ils comportent également des défis majeurs qui ne peuvent être ignorés si l'on veut que les retombées positives soient durables.

Les résultats montrent que, sur le plan des infrastructures, bien que les investissements dans les équipements sportifs et les infrastructures de transport puissent offrir des bénéfices immédiats, leur pérennité dépend d'une gestion post-événement réfléchie. L'utilisation à long terme de ces infrastructures doit être optimisée pour garantir que les bénéfices ne se limitent pas à la période de l'événement. En outre, la durabilité de ces projets repose sur une planification stratégique visant à favoriser leur utilisation au-delà des événements ponctuels.

En ce qui concerne l'impact économique, bien que les retombées à court terme soient évidentes, l'analyse révèle que les bénéfices à long terme sont moins clairs. Si le secteur du tourisme et de l'hôtellerie bénéficie d'un afflux de visiteurs et d'investissements, l'effet sur la diversification économique et l'amélioration des conditions de vie des populations locales nécessite des efforts supplémentaires. Une gestion prudente et des politiques ciblées sont essentielles pour maximiser les retombées économiques à long terme et éviter les pièges d'une dépendance excessive aux événements ponctuels.

Enfin, sur le plan diplomatique, les méga événements offrent aux pays hôtes une plate-forme importante pour renforcer leur position géopolitique et améliorer leur image à l'international. Les partenariats et la coopération avec d'autres nations, comme cela est prévu pour la Coupe du Monde 2030, montrent le potentiel de ces événements pour renforcer les liens bilatéraux et promouvoir des initiatives diplomatiques. Cependant, l'impact diplomatique, bien qu'indirect, est difficile à quantifier, ce qui souligne l'importance d'intégrer ces événements dans une stratégie de politique étrangère plus large et cohérente.

En conclusion, les méga événements représentent des catalyseurs importants pour le développement des pays hôtes, mais leur réussite dépend largement de la capacité des gouvernements à gérer efficacement les ressources, à assurer une planification à long terme et à mettre en œuvre des politiques publiques permettant de maximiser les bénéfices. Il est essentiel de dépasser l'enthousiasme initial et de concevoir ces événements comme une partie intégrante d'une stratégie de développement durable. Cela permettra aux pays hôtes de récolter les fruits de ces événements au-delà de leur seule dimension sportive et événementielle.

En ouverture, une question se pose pour l'avenir : comment les pays en développement, comme le Maroc, pourront-ils tirer parti des méga événements sportifs pour instaurer des modèles de développement plus inclusifs et résilients face aux défis mondiaux de durabilité et de justice sociale ? Cette interrogation souligne l'importance de penser à long terme et de mettre en place des stratégies qui intègrent les dimensions sociales et environnementales dans la gestion des événements sportifs à venir.

Références :

- (1). Andranovich, G., Burbank, M. J., & Heying, C. H. (2001). Olympic cities: Lessons learned from mega-event politics. *Journal of Urban Affairs*, 23(2), 113–131.
- (2). Arslan, F., & Kalipci, E. (2007). Determination of noise pollution knowledge in the sport centres of Konya city. *Journal of International Environmental Application & Science*, 2(1), 64–70.
- (3). Attali, M. (2016). The 2006 Asian Games: Self-affirmation and soft power. *Leisure Studies*, 35(4), 470–486.
- (4). Balduck, A. L., Maes, M., & Buelens, M. (2011). The social impact of the Tour de France: Comparisons of residents' pre and post-event perceptions. *European Sport Management Quarterly*, 11(2), 91–113.
- (5). Barbolla Camarero, A. (2024). La diáspora nos une : Marruecos, España y Portugal ante el mundial de fútbol 2030. In H. Arabi & A. Ettahri (Eds.), *Diplomacia cultural y deportiva: nuevos conceptos y horizontes* (pp. 19–38). Nom de l'éditeur.
- (6). Barget, E., & Gouguet, J.-J. (2010). L'accueil des grands événements sportifs : quel impact économique ou quelle utilité sociale pour les régions. *Publications*.
- (7). Barget, E., & Gouguet, J.-J. (2010). La mesure de l'impact économique des grands événements sportifs : l'exemple de la coupe du monde de rugby 2007. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3, 379–408.
- (8). Basson, J.-C. (2014). Le progrès dans l'ordre. À propos des stades de la coupe du monde de football. *Mouvements*, 78, 31–42.
- (9). Ben Ayad, N. (2024). La diplomacia deportiva : un nuevo concepto para una nueva diplomacia. In H. Arabi & A. Ettahri (Eds.), *Diplomacia cultural y deportiva: nuevos conceptos y horizontes* (pp. 147–166). Nom de l'éditeur.
- (10). Black, D. (2007). The symbolic politics of sport mega-events: 2010 in comparative perspective. *Politikon*, 34(3), 261–276.
- (11). Black, D., & Van Der Westhuizen, J. (2004). The allure of global games for 'semi-peripheral' polities and spaces: A research agenda. *Third World Quarterly*, 25(7), 1195–1214.
- (12). Bodin, D., Robène, L., & Héas, S. (2005). Le hooliganisme entre genèse et modernité. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 85(1), 61–83.
- (13). Bourbillères, H. (2017). Impacts territoriaux des événements sportifs parisiens (2013-2016): L'approche par les dynamiques locales [Doctoral dissertation, Université Paris Saclay (COMUE)].
- (14). Bourbillères, H. (2024). Impacts des grands événements sportifs internationaux.
- (15). Bourbillères, H., & Djaballah, M. (2024). Impacts des grands événements sportifs internationaux : points de repères et controverses. *Management & Organisations du Sport*, (6). À paraître.
- (16). Bouvet, P. (2013). Les « retombées » des événements sportifs sont-elles celles que l'on croit ? *Revue de la régulation - Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 13(1er semestre / Spring 2013).
- (17). Brannagan, P. M., & Giulianotti, R. (2015). Soft power and soft disempowerment : Qatar, global sport and football's 2022 world cup finals. *Leisure Studies*, 34(6), 703–719.
- (18). Burgan, B., & Mules, T. (1992). Economic impact of sporting events. *Annals of Tourism Research*, 19(4), 700–710.
- (19). Chaix, P., & Chavinier-Réla, S. (2015). Évolution de la demande sociale de sport et remise en cause de la compétition. *Reflets et perspectives de la vie économique*, LIV(3), 85–97.

- (20). Chappelet, J.-L. (2004). Événements sportifs et développement territorial. *Revue européenne de management du sport*, 12, 5–29.
- (21). Chappelet, J.-L. (2022). Manifestation sportive. *Jurisport*, 228, 37.
- (22). Charrier, D., Jourdan, J., Bourbillères, H., Djaballah, M., & Parmantier, C. (2019). L'impact social des grands événements sportifs internationaux : processus, effets et enjeux. L'exemple de l'Euro 2016. Edition de Bionnay, Dardilly.
- (23). Chavinier-Réla, S., Ibenrissoul, A., Mrani, A., & Barget, E. (2022). Méga-événements sportifs et héritages dans les pays en développement: Étude qualitative des candidatures marocaines à la coupe du monde de football. *MJQQR AOR Accademy*, 1(1), 1–10.
- (24). Collins, A., Jones, C., & Munday, M. (2009). Assessing the environmental impacts of mega sporting events : Two options? *Tourism Management*, 30(6), 828–837.
- (25). Connell, J. (2018). Fiji, rugby and the geopolitics of soft power: shaping national and international identity. *New Zealand Geographer*, 74(2), 92–100
- (26). Downward, P. M., & Ralston, R. (2006). The sports development potential of sports event volunteering : Insights from the XVII Manchester Commonwealth Games. *European Sport Management Quarterly*, 6(4), 333–351.
- (27). Dwyer, L., & Jago, L. (2014). The economic contribution of special events. In *The Routledge handbook of events* (pp. 145–163). Routledge.
- (28). Essex, S., & Chalkley, B. (2004). Mega-sporting events in urban and regional policy : A history of the Winter Olympics. *Planning Perspectives*, 19(2), 201–232.
- (29). Farge, A. (2002). Penser et définir l'événement en histoire : Approche des situations et des acteurs sociaux. *Terrain. Anthropologie et sciences humaines*, (38), 67–78.
- (30). Fredline, E. (2005). Host and guest relations and sport tourism. In *Sport, Culture and Society* (pp. 263–279).
- (31). Fredline, E., & Faulkner, B. (2001). Variations in residents' reactions to major motorsport events : Why residents perceive the impacts of events differently. *Event Management*, 7(2), 115–125.
- (32). Gayant, J.-P. (2024). Retombées économiques des jeux olympiques : Splendeurs et misères des études d'impact. *Revue de l'OFCE*, 185(2), 90–112.
- (33). Getz, D. (2007). Event tourism : Definition, evolution, and research. *Tourism Management*, 29(3), 403–428.
- (34). Gratton, C., Shibli, S., & Coleman, R. (2006). The economic impact of major sports events : A review of ten events in the UK. *The Sociological Review*, 54(2_suppl), 41–58.
- (35). Grix, J. (2012). Image leveraging and sports mega-events : Germany and the 2006 FIFA World Cup. *Journal of Sport & Tourism*, 17(4), 289–312.
- (36). Hall, C. M. (1989). The definition and analysis of hallmark tourist events. *GeoJournal*, 19(3), 263–268.
- (37). Hall, C. M. (1992). *Hallmark tourist events: Impacts, management and planning*. Belhaven Press.
- (38). Hall, M. (1992). *Adventure, sport and health tourism*. Belhaven.
- (39). Hiller, H. H. (2000). Mega-events, urban boosterism and growth strategies: An analysis of the objectives and legitimations of the Cape Town 2004 Olympic bid. *International Journal of Urban and Regional Research*, 24(2), 439–458.
- (40). Horne, J. D. (2006). The unknown knowns of sports mega-events. *LSA Publication*, 91, 1.
- (41). Jago, L. K., & Shaw, R. N. (1998). Special events: A conceptual and definitional framework. *Festival Management and Event Tourism*, 5(1-2), 21–32.

- (42). Jones, I., Ohmann, S., & Wilkes, K. (2006). The perceived social impacts of the 2006 football world cup on Munich residents. *Journal of Sport & Tourism*, 11(2), 129–152.
- (43). Kang, Y. S., & Perdue, R. (1994). Long-term impact of a mega-event on international tourism to the host country: A conceptual model and the case of the 1988 Seoul Olympics. *Journal of International Consumer Marketing*, 6(3-4), 205–225.
- (44). KissamiMbarki, A. (2024). La diplomacia cultural y la diáspora, garante de estabilidad y seguridad entre Marruecos y España. In H. Arabi & A. Ettahri (Eds.), *Diplomacia cultural y deportiva: nuevos conceptos y horizontes* (pp. 429–440). Nom de l'éditeur.
- (45). La Vie Éco. (2025). Lahcen Essaadi : « L'organisation de la CAN 2025 et du Mondial 2030 constitue une opportunité pour l'artisanat ».
- (46). MacAloon, J. J. (1984). Olympic games and the theory of spectacle in modern societies. In J. J. MacAloon (Ed.), *Rite, drama, festival, spectacle: Rehearsals toward a theory of cultural performance*. Institute for the Study of Human Issues Press.
- (47). Mega-Sporting Events Platform for Human Rights. (2018, April). *Le cycle de vie d'un événement sportif majeur : intégrer les droits de l'homme, de la vision à l'héritage*.
- (48). Mihalik, B. J., & Simonetta, L. (1999). A midterm assessment of the host population's perceptions of the 1996 Summer Olympics: Support, attendance, benefits, and liabilities. *Journal of Travel Research*, 37(3), 244–248.
- (49). Misener, L., & Mason, D. S. (2006). Creating community networks: Can sporting events offer meaningful sources of social capital? *Managing Leisure*, 11(1), 39–56.
- (50). Moss, S. E., Gruben, K. H., & Moss, J. (2014). International tourism and the Olympics: The legacy effect. *Journal of International Business Research*, 13(1), 72–85.
- (51). Mrani, A. (2021). *Critères d'évaluation des héritages attendus des méga-événements sportifs dans les pays en développement : Le cas du Maroc et des candidatures à la Coupe du Monde de la FIFA* (PhD thesis).
- (52). Muller, M. (2015). What makes an event a mega-event? Definitions and sizes.
- (53). Preuss, H. (2007). The conceptualisation and measurement of mega sport event legacies. *Journal of Sport & Tourism*, 12(3-4), 207–228.
- (54). Raspaud, M. (n.d.). Les jeux sont faits - géopolitique des méga-événements sportifs. [Données incomplètes]
- (55). Ritchie, B. R., & Smith, B. H. (1991). The impact of a mega-event on host region awareness: A longitudinal study. *Journal of Travel Research*, 30(1), 3–10.
- (56). Ritchie, J. (1984). Assessing the impact of hallmark events: Conceptual and research issues. *Journal of Travel Research*, (pages 2–11).
- (57). Ritchie, J. R. (1984). Assessing the impact of hallmark events: Conceptual and research issues. *Journal of Travel Research*, 23(1), 2–11.
- (58). Roberts, G. R. (2004). The scope of the exclusive right to control dissemination of real-time sports event information. *Stanford Law & Policy Review*, 15, 167.
- (59). Roche, M. (2006). Mega-events and modernity revisited: Globalization and the case of the Olympics. *The Sociological Review*, 54(2_suppl), 27–40.
- (60). Rojek, C. (2014). Global event management: A critique. *Leisure Studies*, 33(1), 32–47.
- (61). Rooney Jr., J. F. (1988). Mega-sports events as tourist attractions: A geographical analysis. In *Tourism research: Expanding boundaries. Travel and Tourism Research Association Nineteenth Annual Conference* (pp. 93–99). Montreal, Quebec, Canada: Bureau of Economic and Business Research, University of Utah.
- (62). Swart, K., & Bob, U. (2007). The eluding link: Toward developing a national sport tourism strategy in South Africa beyond 2010. *Politikon: South African Journal of Political Studies*, 34(3), 373–39.

- (62). Syme, G. J. (1989). The planning and evaluation of hallmark events. Gower Pub Co.
- (63). Taks, M. (2013). Social sustainability of non-mega sport events in a global world. *European Journal for Sport and Society*, 10(2), 121–141.
- (64). Teigland, J. (1999). Mega-events and impacts on tourism: The predictions and realities of the Lillehammer Olympics. *Impact Assessment and Project Appraisal*, 17(4), 305–317.
- (65). Tomlinson, A. (1996). Olympic spectacle: Opening ceremonies and some paradoxes of globalization. *Media, Culture & Society*, 18(4), 583–602.
- (66). Tsoukala, A. (2003). Les nouvelles politiques de contrôle du hooliganisme en Europe : de la fusion sécuritaire au multipositionnement de la menace. *Cultures & Conflits*, 51, 83–96.
- (67). Zhang, L., & Zhao, S. X. (2009). City branding and the Olympic effect: A case study of Beijing. *Cities*, 26(5), 245–254.